

Coupon de remboursement

Imprimantes



1. Sélectionnez les produits éligibles que vous avez achetés entre le **15 septembre 2015 et le 15 janvier 2016**
(précisez la quantité entre crochets)

Offre 50€ TTC remboursés :

- [] HP OfficeJet Pro 8610 **ou** [] HP OfficeJet Pro 8615 **ou** [] HP OfficeJet Pro 8616 **ou**
[] HP OfficeJet Pro 8620 + Cartouche 950XL
[] HP OfficeJet Pro 251dw **ou** [] HP OfficeJet Pro 276dw + Cartouche 950XL
[] HP OfficeJet 7500 **ou** [] HP OfficeJet 7510 **ou** [] HP OfficeJet 7512 +
Cartouche 932XL

Offre 60€ TTC remboursés :

- [] HP LaserJet Pro M252 **ou** [] HP LaserJet Pro M277 + toner HP LaserJet CF400A, CF401A,
CF402A, CF403A, CF400X, CF401X, CF402X, CF403X



2. Rassemblez les documents suivants :

- La photocopie de la facture sur laquelle vous aurez entouré le libellé du produit éligible
(facture entre le 15/09/2015 et le 15/01/2016)
- Les originaux des codes barres (mentionnez les numéros de série ne figurant pas sur la facture)
- Le coupon ci-dessous dûment complété ou recopié sur papier libre avec vos coordonnées complètes
- Un RIB/IBAN avec vos coordonnées bancaires

3. Renvoyez le tout à l'adresse suivante :

(sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 30/01/2016 - le cachet de la poste faisant foi)

**PROMO IMPRIMANTE XX
99346 PARIS CONCOURS**

4. Votre remboursement vous sera adressé par virement bancaire dans un délai de 10 semaines environ, après réception de votre demande conforme

* Offre réservée aux organisations (entreprises, collectivités, associations) n'ayant pas vocation à revendre ce matériel (les factures de grossistes HP ne peuvent servir de justificatif), dont le siège social se situe en France métropolitaine et dont l'effectif est de moins de 500 employés, ainsi qu'aux particuliers résidents en France métropolitaine. Offres limitées aux achats auprès de votre fournisseur habituel du 15/09/2015 au 15/01/2016 date de la facture, limitée à un maximum de 5 remboursements par offre et par PME (même numéro Siret ou équivalent, même raison sociale) et 1 remboursement maximum par offre et par foyer (même nom, même adresse). Montant du remboursement TTC (TVA de 20%) : 50€ TTC = 41,66€ HT, 60€ TTC = 50€ HT. Conformément à la loi informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations vous concernant en écrivant à l'adresse de l'offre.

Demande de remboursement

(à remplir lisiblement ou à recopier sur papier libre)

Je suis un particulier (vous devez remplir les champs annotés)

Je suis un professionnel (vous devez remplir tous les champs)

Nom/Prénom¹:

Adresse¹:

N° de téléphone¹:

.....

Email¹:

Ville/CP¹:

Société:

RCS:

Fonction:

Effectif: -10 10 à 100 100 à 500

No de série:

J'accepte que les informations fournies ci-dessus puissent être réutilisées pour recevoir des informations de la part de HP

Cachet de l'entreprise: